

Compte rendu du conseil d'école du jeudi 9 juin 2016

Etaient présents

-**Pour l'école** : Mmes Vincent, Defemme, Dhaine, Fasseler, Mengual, Pivain, Mr Hugot et Roger.

-**Pour la mairie** : Mr Bonnel, Mme Benech.

-**Pour les représentants parents d'élèves** : titulaires : Mmes Blanchon, Percheron, Saunier, Dos Santos.

Etaient excusées : Mmes Rigaux et Saunier

Ordre du jour :

- □ □ □ □ □ □ □ Vie de l'école : équipe enseignante après le mouvement, bilan de l'exercice du PPMS, sorties, spectacle musical, point coop.
- □ □ □ □ □ □ □ Effectifs à la rentrée prochaine.
- □ □ □ □ □ □ □ Points sur les travaux.
- □ □ □ □ □ □ □ Questions des parents d'élèves.

La séance est ouverte à 18h.

1/ Vie de l'école :

Equipe enseignante: Les départs de Mmes Rigaux, Saunier, Vincent et M. Roger, les arrivées de Mmes Riot (élém) et Samain (mater), d'autres enseignants seront nommés ultérieurement.

Bilan exercice intrusion du 18 mai : Au signal, les élèves ont évacué l'école, les classes de mater se sont rendues aux ateliers alors que l'élém s'est rendu au stade. Cela a permis de mettre en avant les dysfonctionnements d'un tel exercice afin de pouvoir y pallier. Faire un mot pour les familles après l'exercice.

Sorties : Les mater sont allées au parc des félins le lundi 6 juin avec des activités adaptées aux différents niveaux.

Les CM1 et les CM2 sont allés au SIETOM de Tournan-en-brie le 14 avril. Les CM2 visiteront le collège S. Mallarmé le jeudi 16 juin. Dans le cadre du développement durable, une petite boîte de compostage a été prêtée pour les classes de CP et de CE1/CE2. Les CP et les CE1/CE2 ont visité l'écomusée d'Oeuilly le lundi 6 juin.

Le samedi 28 mai a eu lieu la représentation avec la participation active de notre intervenant musique, Célian Faivre. Nous avons eu des retours très positifs.

Reste à venir la représentation théâtrale des CM1 le 24 juin.

Les enfants ont également bénéficié de spectacle offert par la coop, un pour les mater et un pour les élém.

Voir avec l'action Leclerc « Nettoyons la nature » pour l'année prochaine.

Spectacle du Val Bréon : Pour les classes en élémentaire les 23 et 24 mars. Pour les maternelles c'est les 6 et 7 avril.

Point coop : solde de 3894 à ce jour.

2 /Effectifs pour la rentrée prochaine

Ceux-ci sont en hausse, pour l'instant 15 élèves supplémentaires sont inscrits. 185 élèves pour 7 classes donc une moyenne de 26,5 sachant que sur la maternelle 69 élèves pour 2 classes.

3/Points sur les travaux. :

Remplacement de la porte d'entrée grise, création d'une rampe d'accès, remplacement de la porte mitoyenne des classes de CE1/CE2 et de CP par une porte battante, portes anti-panique dans la classe des CM1 et dans les 2 toilettes de l'élémentaire.

Mise en place de la rampe d'électricité pour la partie informatique du TBI.

4/ Questions diverses des parents d'élèves :

Les parents d'élèves remercient les enseignants ainsi que l'intervenant musique pour le spectacle.

L'école

1) *Les parents regrettent que les élèves de CE2 de cette classe n'aient pas été regroupés avec les autres CE2 pour les sorties scolaires. Est-il possible d'envisager cela pour les prochaines années si cela se réitère ? Cette classe a bénéficié d'une activité particulière lors de sa sortie. Cela a été fait pour les spectacles du Val Bréon et ceux offerts par la coopérative*

2) *Beaucoup de parents ont été prévenus tardivement du spectacle de fin d'année et regrettent de ne pas avoir pu y assister ; d'autres ont eu des difficultés de calendrier. Est-il possible que les mots dans les cahiers pour ce genre d'événement circulent plus tôt ?*

Désolés pour le mot tardif pour le spectacle, celui-ci avait été distribué une dizaine de jours auparavant.

3) *Pourquoi le spectacle de fin d'année et la kermesse sont-ils dissociés ?*

C'est fonction des disponibilités des enseignants et de l'intervenant.

4) *Comment est géré le départ à la cantine ?*

Les enseignants ne disposent pas des listes des enfants qui doivent aller à la cantine. Réflexion à mettre en place pour faciliter le départ à la cantine, en élémentaire.

5) *Certains parents s'inquiètent de la régression du niveau scolaire de leurs enfants suite à l'absence prolongée de leur maîtresse. Est-il envisageable que les maîtresses absentes toute l'année le soient encore l'année prochaine ? Et dans ce cas-là, est-il possible que les maîtresses remplaçantes le soient encore l'année prochaine pour faciliter le suivi des enfants ?*

On ne peut pas anticiper ce genre de choses.

6) *Beaucoup d'enfants de petite et moyenne sections ont encore des difficultés pour s'essuyer aux toilettes. Autorisez-vous les parents concernés à ramener des lingettes ?*

Les ATSEM n'ont pas à intervenir auprès de l'enfant lorsqu'il s'essuie sauf à la demande de celui-ci.

La mairie

1) *Les abords de l'école sont souvent salis par des déchets et déjections canines. Est-il possible de mettre une poubelle et un distributeur de sacs canins ?*

Il est prévu la mise en place de distributeur de sacs pour les déjections canines. Un article sur ce problème est paru dans le Marles Express n°79 afin de sensibiliser les propriétaires de chiens.

2) *La salle de garderie et le vestiaire sont souvent sales. Peut-on augmenter la fréquence du ménage ou envisager une autre gestion ?*

Le ménage est fait tous les matins, mais avec le temps très pluvieux que nous avons depuis début mai, les vestiaires et la garderie sont salies rapidement par les chaussures des enfants pleines de boue au fur et à mesure de la journée.

3) *Beaucoup de parents remarquent un manque d'accueil le matin à la garderie. Il y a un réel manque d'amabilité des personnes qui accueillent les enfants. L'accueil peut-il être plus chaleureux (bonjour, sourire).*

Les personnes concernées vont être convoquées afin de leur en faire la remarque.

4) *Le soir, il y a parfois plus de 30 enfants et seulement une personne à la garderie. Il se pose alors pour les parents une question de sécurité. Quelle est la règle légale? Quel est le maximum d'enfants qui peut être pris en charge par une seule personne? Comment font les enfants qui ont envie d'aller aux toilettes? Tout seul?*

Après examen et pointage des listes, nous avons pu constater un maximum, de 20-21 enfants avec une moyenne autour de 17-18 enfants. Nous ne sommes pas un centre d'accueil, aussi nous pouvons accueillir en garderie jusqu'à 40 enfants par encadrant. Il n'en reste pas moins qu'une réflexion va être menée pour l'année prochaine afin d'y remédier.

Pour aller aux toilettes, l'enfant demande à la personne de la garderie qui se met à la porte pour vérifier le couloir et les toilettes.

5) *Certains enfants ne mangent qu'épisodiquement à la cantine. Comment est géré le départ à la cantine? Quels sont vos moyens de contrôle afin d'éviter que des enfants prévus à la cantine se retrouvent à l'extérieur? Avez-vous une liste des enfants qui sont inscrits à la cantine pour vérifier qu'ils sont tous présents?*

Les enseignants ne disposent pas des listes des enfants qui doivent aller à la cantine. Une réflexion va être menée avec la directrice pour faciliter le départ à la cantine, en élémentaire.

6) *Nous sommes actuellement en période de déclaration d'impôt sur le revenu. Serait-il possible d'envoyer aux foyers le récapitulatif des dépenses de l'année en terme de garderie, tap, étude, cantine ? Il est difficile de s'y retrouver.*

Non, il est impossible d'envoyer le récapitulatif des dépenses de l'année à tous les parents. Seule la garderie est concernée et ce, uniquement pour les enfants jusqu'à 6 ans. Les parents peuvent appeler en mairie ou venir sur place pour avoir un récépissé avec le montant à déclarer.

7) *Si la mairie est prévenu en avance, est-il possible d'annuler un TAP ? Les parents ne comprennent pas pourquoi cette annulation et donc le remboursement serait refusé*

Annulation TAP : en cas de maladie, voir le règlement Pour toute autre absence, mise en place d'un nouveau règlement : demande d'un courrier ou d'un mail pour annulation jusqu'à la veille (16h) et le remboursement sera fait sur le mois suivant. Les règlements vont être modifiés pour la rentrée prochaine.

8) *Il a été convenu lors de la dernière réunion qu'une remonté » d'information serait faite pour les enfants qui ne mangent pas ou peu lors de leur repas pris à la cantine ; Qu'en est-il ? Qu'avez vous mis en place ?*

Il est toujours possible de faire une transmission verbale auprès des parents qui viennent rechercher leur enfant.

9) *Est-il possible de prévoir un stock « gouter » fournis par des parents bénévoles à distribue aux enfants qui auraient oublié leur gouter ?*

Non, ce n'est pas possible à cause des règles d'hygiène et le risque d'intoxication alimentaire.

10) *Il avait été convenu que les jeux d'extérieur seraient installés prochainement. Qu'en est-il ? Peut-on espérer des jeux pour la rentrée de septembre ?*

Comme nous l'avons déjà évoqué lors du précédent conseil d'école, Nous avons rencontré beaucoup de problèmes techniques et financiers avec le premier prestataire choisi. Nous avons été obligés de choisir un autre prestataire qui est prêt à venir faire l'installation dès que nous aurons réglé le problème avec le précédent. Nous espérons donc une installation définitive pour la rentrée de septembre

La séance est levée à 19h15.

L'équipe enseignante

La mairie

Les parents d'élèves